

Séance du 11 avril 2016

Date de la convocation : 05/04/2016

Date d'affichage convocation : 05/04/2016

Nombre de Membres		
en exercice	présents	Pouvoirs
32	30	2
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

N°2016-04-27

**Approbation du budget primitif
2016 – budget « Principal »**

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le **12 AVR. 2016**

ID : 030-243000650-20160412-2016_04_27-BF

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille seize et le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Laurent PELISSIER, Président en exercice.

Présents : Mmes et M : Claude BERNARD - Christelle BERTINI - Cédric BONATO - Pascale BOUILLEVAUX - Rachida BOUTELLER - Annie BRACHET - Claudette BRUNEL - Jean-Claude CAMPOS - Noémie CLAUDEL - Santiago CONDE - Robert CRAUSTE - Jean-Paul CUBILIER - Marilynne FOULLON - Arnaud FOUREL - Marion GEIGER - Nathalie GROS-CHAREYRE - Fabrice LABARUSSIAS - Claude LAURIE - Pierre MAUMEJEAN - Marielle NEPOTY - Laurent PELISSIER - Olivier PENIN - Léopold ROSSO - Sabine ROUS - Marie-Christine ROUVIERE - Hervé SARGUEIL - Jeanine SOLEYROL - Lucien TOPIE - Gilles TRAUJLET - Lucien VIGOUROUX

Absents ayant donné pouvoir : Mme Françoise DUGARET pour M. Olivier PENIN, M. Rudy THEROND pour Mme Claudette BRUNEL

Secrétaire de séance : M. Gilles TRAUJLET

M. Laurent PELISSIER, Président, débute la présentation du projet de budget 2016 par la section de fonctionnement, chapitres par chapitres et pouvant se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses Chapitre 011 : 8 106 499.00€

Le Conseil Communautaire procède au vote du chapitre 011 du présent budget primitif 2016 du Budget « Principal ». Ce vote a lieu à bulletins secrets à la demande du tiers des membres présents (10). Trois membres ne souhaitent pas prendre part au vote : M. Cédric BONATO, Mme Rachida BOUTELLER et M. Fabrice LABARUSSIAS.

Résultats du vote :

- **Chapitre 011** : **rejet par 14 CONTRE, 13 POUR, 1 ABSTENTION et 1 NUL**

A la suite des résultats de ce vote, M. Laurent PELISSIER, Président, décide de mettre fin à la séance.

Pour copie conforme,
Fait à Aigues-Mortes, le 12 avril 2016

Le Président,
Laurent PELISSIER



Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28 11 1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers - (J.O. du 03 12 1983) modifiant le décret n° 85-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Acte affiché le